

UNION DES ENTREPRISES DE L'OUEST GUYANAIS
6 C Rue Léon GONTRAND DAMAS
97320 ST LAURENT DU MARONI
TEL : 06 94 41 73 83

Saint Laurent, le 24 Mars 2017

Monsieur Le Président de la République

Objet : Lettre ouverte au Président de la REPUBLIQUE

PJ : Copie du courrier du 03 Octobre 2016 au Ministre de l'Intérieur

Monsieur Le Président de la République,

Les socioprofessionnels et notamment ceux de l'Ouest Guyanais exigent d'une même voix **des réponses et des solutions immédiates aux différentes doléances qui suivent** :

- Le règlement par l'Etat de tous les arriérés financiers dus quelque soit les secteurs d'activités.
- L'Etat doit s'engager à respecter le délai légal des paiements des différents marchés publics.
- Une dotation exceptionnelle d'un milliard d'euros afin de pouvoir financer les projets actuels et les projets latent (Etablissement scolaire : 1er et 2ème Degré, ZAC, Zone Industrielle, Infrastructure routière etc.....) qui permettrait de rattraper le retard économique et structurelle dû à l'abondant de l'Etat du territoire de l'Ouest Guyanais.
- Au niveau des Industries, mise en place de réunion d'informations sur les différents projets à venir et l'élaboration d'un planning.
- Exonération de toutes les charges sociales de tous les contrats.
- La création d'une zone franche douanière.
- La mise en place d'une dérogation des visites techniques ainsi que les contrôles périodiques des chrono tachygraphes pour l'ensemble des transports routiers de marchandises et de voyageurs de plus de 3,5 Tonnes en attendant la création de ces deux centres techniques ainsi que le blocage du tarif des visites et contre-visites.
- La libération des licences et des agréments détenus par l'Etat et qui permettrait la régulation du parc des Ambulanciers.
- La mise en place d'un port fluvial pour la régulation du trafic afin de lutter contre le marché parallèle.
- La création de lot spécifique pour les marchés publics des transports fluviaux.
- La création d'un comité de pilotage afin de suivre, de référencer et de participer aux échanges bilatéraux pour le développement économique transfrontalier.
- Un carburant détaxé destiné à tous les transporteurs routiers et fluviaux de marchandise et de personnes.
- L'augmentation des effectifs de la Douane affectés au contrôle des transports fluviaux et importation des marchandises illicites et illégales.

Projet à venir pour l'Ouest Guyanais :

- Les entrepreneurs de l'Ouest Guyanais revendiquent et réitèrent leur demande que les aides sociales soient octroyées au travers de chèque ou de bon d'achat utilisable sur l'ensemble du territoire français et qui seront réinjectées dans l'économie nationale.
- La mise en place de solutions logistiques portuaire destinées à limiter l'usure de la route et des ouvrages d'art entre Cayenne et Saint Laurent.
- Une meilleure couverture du réseau téléphonique.
- Le doublement de la ligne électrique ainsi qu'une augmentation de puissance entre Kourou et l'Ouest Guyanais.
- Les socioprofessionnels de l'Ouest souhaiteraient être conviés aux réunions de la commission foncière et du service de développement économique de l'EPAG.
- La rétrocession de tout le foncier aux collectivités communales possédé par l'Etat pour le développement économique.
- La mise en place d'un service internet dédié aux différentes entreprises qui souhaitent obtenir leur KBIS comme cela se fait dans tous les départements français.
- Amélioration, développement ainsi que la création de nouveaux axes routiers dans l'Ouest.
- L'invitation des socioprofessionnels de l'Ouest aux réunions et aux échanges avec le CARICOM.
- L'alignement du prix des carburants sur l'indexation du moins cher des D.O.M

Le Président de l'UEOG



En copie aux :

- Préfet de la Guyane,
- Sous-préfet de Saint Laurent du Maroni
- Sénateur Georges PATIENT,
- Député Chantal BERTHELOT,
- Président de la CTG Rodolphe ALEXANDRE,
- Président d'Association des Maires David RICHE
- Président de la CCOG et Maire de St Laurent du Maroni Léon BERTRAND,
- Membres des différents Collectifs de la GUYANE

Union des Entrepreneurs de l'Ouest Guyanais
6 C Rue Léon GONTRAND DAMAS
97320 ST LAURENT DU MARONI

Collectif des usagers contre l'insécurité
87 Route de St Maurice
97320 ST LAURENT DU MARONI

Saint-Laurent du Maroni, Lundi 3 Octobre 2016

Monsieur Bernard CAZENEUNE
Ministre de l'intérieur

Monsieur le Ministre,

La population de l'Ouest de la Guyane et notamment celle de la ville de Saint-Laurent du Maroni se voit confrontée à une délinquance et à une insécurité sans cesse en augmentation.

Les derniers vols à main armée dont ont été victimes plusieurs commerces, et dont l'un particulièrement violent, commis en enlevant et séquestrant une commerçante, laissent craindre une nouvelle forme de structuration du crime organisé. Sont venus s'ajouter à cette pression criminelle, des actes de pillages et de tentatives de destructions d'établissements publics dont la Sous-préfecture, fomentés par des individus profitant de la mobilisation des effectifs de Gendarmerie occupés à gérer une manifestation devant leur caserne. Ceci n'était jamais arrivé dans notre commune de l'Ouest qui fait craindre l'émergence d'un durcissement des exactions délictuelles et le franchissement d'un palier supplémentaire de l'insécurité.

C'est pourquoi, aujourd'hui, Monsieur le Ministre, l'Union des Entrepreneurs de l'Ouest Guyanais et le Collectif des Usagers contre l'insécurité vous sollicitent afin que des mesures d'urgence soient prises afin que les socioprofessionnels ainsi que les habitants de l'Ouest Guyanais puissent retrouver une certaine paix. Pour ce faire, nous avons 8 propositions à vous soumettre qui devraient pouvoir retenir votre attention.

1^{er} / Augmentation des effectifs de la Gendarmerie de Saint-Laurent du Maroni.

En attente de nouvelles affectations pérennes, un demi-escadron basé à Kourou pourrait venir renforcer les patrouilles de voie publique, tout en sachant qu'une majorité de celui basé sur place n'est pas dévolu à la sécurisation de la ville mais à lutter contre l'orpaillage clandestin en forêt.

La brigade de Recherche, au vu du nombre toujours plus conséquent de délits, nécessite un renfort en personnels dont certains, à l'instar des B.A.C de la Police Nationale, pourrait alors travailler en civil sur la voie publique et opérer des flagrants délits. Rappelons que Saint-Laurent du Maroni est peuplé de plus de 41 835 habitants (source INSEE 2013) et que sa population tend à doubler en à peine 15 ans.

Ne peut-on affecter l'unité motocycliste à la surveillance de voie publique voire à la recherche de faits commis sur la voie publique et non uniquement à la délinquance routière. La population réclame de pouvoir contacter la gendarmerie 24h/24 comme c'est le cas dans un commissariat de police. Une ouverture permanente au public est aujourd'hui nécessaire pour assurer l'accueil des plaignants.

Nonobstant, l'augmentation des effectifs de gendarmerie, il paraît indéniable qu'une collaboration avec ceux de la Police Municipale mais aussi les bailleurs sociaux dans le cadre de la prévention de la délinquance dans les quartiers difficiles et les nouveaux quartiers devient urgente. La mise en place de médiateurs de quartiers, du style des grands frères de Métropole, que ce soient la commune ou les bailleurs sociaux qui s'y attèlent, permettre d'avoir une connaissance sociologique des secteurs sensibles et sera une aide non négligeable pour les services de l'Etat dans la lutte contre la délinquance.

Enfin, les habitants de Saint-Laurent du Maroni réclament une fois de plus, la création d'un commissariat de Police, afin d'avoir affaire à des interlocuteurs fidélisés et d'agents issus des diverses communautés possédant la connaissance du tissu local.

2eme / Augmentation du personnel de la Police Aux Frontières.

La frontière avec le Surinam, matérialisés par le fleuve Maroni, n'en est pas une. L'immigration clandestine est omniprésente et sans fin. Sans parler des ressortissants Surinamais qui sont en passe de devenir la première communauté Saint-Laurentaise, nous avons l'exemple de la migration récente d'Haïtiens arrivant par milliers en Guyane avec les risques sanitaires que cela peut engendrer. La population s'inquiète de ce phénomène migratoire qui pénalise une commune quasiment affectée à en satisfaire l'accueil alors que le taux de chômage concerne plus de la moitié des habitants, que des écoles doivent être construites tous les ans, que le nombre de logements disponibles ne permet pas de loger les Saint-Laurentais...

L'U.E.O.G ainsi que le Collectif, dans sa demande de renfort de policiers de la P.A.F, réclame la création d'une B.M.R, effectifs en civils, à même de traiter les réseaux crapuleux d'immigration clandestine.

3eme/ Augmentation du personnel de la Douane

La Guyane, plaque tournante du trafic de stupéfiants...

Les contrôles douaniers en la matière font preuve d'efficacité. Mais, pour une mule arrêtée combien passent au travers des mailles du filet ? Ce phénomène s'accroît auprès de notre jeunesse et de nos collégiens. Ces jeunes mineurs n'ont pas besoin d'autorisation de sortie du territoire pour se rendre en Métropole. Ce qui fait que de plus en plus de collégiens, recrutés par des trafiquants Surinamais avec des complices locaux, effectuent des rotations vers la Métropole et les Antilles. En cela, la Guyane est particulière et nécessite de créer une réglementation spéciale demandant la collaboration des compagnies aériennes, des agences de voyage afin de signaler ce type de voyageur.

4eme/ Augmentation du personnel de justice

Obtenir une justice opérationnelle à 100% semble impossible à Saint-Laurent du Maroni. Pas de Juge, un vice-procureur assurant l'intérim 2 fois/mois et des greffiers au nombre fluctuant.

Tout est lié, comment lutter contre l'insécurité sans une bonne justice ?

Faire en sorte que le personnel ait envie de venir et de rester. Faire en sorte que les administrés puissent se porter en justice chez eux et non plus à 530 km aller et retour.

5eme/ Lutte contre l'immigration clandestine avec des contrôles fluviaux.

Il y a quelques années, les Forces Armées apportaient leur soutien à la lutte contre l'immigration clandestine en effectuant des patrouilles permanentes sur le fleuve Maroni. (plans Alizés). L'U.E.O.G ainsi que le collectif demande à ce que les patrouilles fluviales de Gendarmerie et de la PAF soient plus fréquentes, voire quotidiennes. De plus, cela dissuadera autant faire ce que peut les candidats à l'immigration mais aussi aura un effet certain sur les éventuels délinquants qui privilégient le fleuve comme moyen d'échappatoire. La collaboration avec la Police Surinamaïse n'est pas à exclure.

6eme/ Création d'une brigade de Prévention de la délinquance juvénile

Sans reparler du taux extraordinaire de natalité dans l'Ouest Guyanais, les derniers évènements ont mis en exergue la jeunesse des pilleurs de magasins. La commune de Kourou, dont la population est inférieure à celle de Saint-Laurent du Maroni, possède sa brigade de Prévention de la délinquance juvénile. Quid de l'importance accordée à la commune de Saint-Laurent du Maroni et de sa jeunesse ? 3 lycées, 6 collèges, 28 écoles du premier degré et pas de brigade affectée aux mineurs ?

7eme/ Des mesures concrètes et efficaces pour la création d'emplois.

La lutte contre la délinquance passe aussi par l'offre d'emplois auprès de cette jeunesse désœuvrée.

Les socioprofessionnels proposent la création d'une zone franche douanières afin d'attirer les entrepreneurs porteurs de projets et d'emplois.

De plus, il apparait nettement que les allocataires qui présentent une partie non négligeable de la population dépensent à peine 30% de leur revenu social sur place, le reste étant investi dans leur pays d'origine.

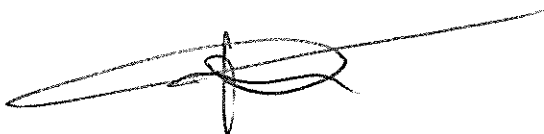
Les socioprofessionnels revendiquent, une fois de plus, que les aides sociales soient octroyées au travers de chèques, de bons ou de cartes utilisables uniquement en Guyane qui en percevra les avantages à tous les niveaux, et surtout dans la création d'emplois.

8eme/ La création d'une maison d'arrêt

Au final, la lutte contre l'insécurité passe aussi par sa répression et l'emprisonnement des délinquants. La prison de Rémire-Montjoly est dans l'incapacité d'accueillir toute la population carcérale qui devrait en bénéficier. L'Ouest Guyanais est appelé à devenir la zone la plus peuplée de Guyane sans pour cela avoir le meilleur développement économique adéquat.

L'ancienne Garde des Sceaux, Mme Christiane TAUBIRA, avait envisagé la création d'une Maison d'Arrêt à Saint-Laurent du Maroni. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le Président de l'U.E.O.G
Mr Lionel CONVERT



Le Président du Collectif des usagers
contre l'insécurité
Mr Régis JOSEPH

